



Votre mairie vous informe et s'engage contre les violences intrafamiliales

Elu.e Rural.e Relais de l'Égalité – ERRE

Vous subissez des violences ?

Un référent communal est là pour vous écouter et vous orienter vers les structures adaptées

Contact local : tél. 01.64.58.90.59

La loi interdit et condamne les violences

En tant que victime, vous êtes prioritaire sur la demande d'un hébergement d'urgence

Vous pouvez demander une ordonnance de protection

Des outils sont à votre disposition : téléphone grave danger, bracelet anti-rapprochement

→ → → → →  **3919**

→ →  **Mémodevie**

#Macommuneestutile

25 novembre
Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes



Une action de

AMRF



ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE FRANCE